



2, rue François Legallais
33260 La Teste de Buch
Tél : 06.20.39.30.35
Mail : contact@bonnotimmo.fr

HONORAIRES DE TRANSACTION

Barème en vigueur au 01/10/2018

Prix net vendeur	Honoraires TTC*
Moins de 200.000 €	6 %
200.000 à 299.999 €	5,5 %
300.000 à 599.999 €	5 %
600.000 € à 999.999 €	4,5 %
A partir de 1.000.000 €	4 %

**Honoraires à la charge du Mandant (sauf stipulation contraire prévue au mandat), en % sur le prix net vendeur, arrondis à la dizaine d'euros inférieure. Ces honoraires ne pourront être inférieurs à 3.000 € TTC (TVA en vigueur de 20%).*

En cas de vente en VEFA, la commission de l'agence est celle fixée selon la convention signée avec le promoteur.

En cas de vente en collaboration avec une agence partenaire, les honoraires appliqués seront ceux de l'agence détentrice du mandat de vente.

Syndic – Gestion locative – Location – Vente